

Organisation	Nom	Présence
	Membre nommé	
	<i>Observateur</i>	
Saint-Luc-de-Bellechasse	Amélie Gagnon, directrice générale	X
	<i>René Leclerc, maire</i>	X
Saint-Magloire	Marielle Lemieux, mairesse	X
	<i>Huguette Lavigne, directrice générale</i>	X
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	Jocelyne Nadeau, directrice générale	X
	<i>Juliette Laflamme, mairesse</i>	X
Saint-Philémon	Daniel Pouliot, maire	
	<i>Benôit J. Talbot</i>	X
MRC de Bellechasse	Hervé Blais, préfet	X
	Clément Fillion, directeur général	X
MRC des Etchemins	Hector Provençal, préfet	X
	Fernand Heppell, directeur général	
	Yvon Lacombe, aménagiste	X
	Eric Guenette,	X
CLD de Bellechasse	Alain Vallières, directeur général	X
CLD des Etchemins	Yvon Lévesque, directeur général	X
Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches	Guy Lessard, président	X
Conseil de bassin de la rivière Etchemin	Carole Rouillard, directrice générale	X
Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS)	Jean-François Préfontaine, directeur général	X
Propriétaires privés	Jean-Marc Tanguay, propriétaire	X
Citoyens	Bernard Turgeon	X
Ornithologues	Frédéric Bussièrès, Québec Oiseaux délégué par le Groupe d'ornithologues de Beauce-Etchemins	
Conférence régionale des élu(e)s de Chaudière-Appalaches	<i>Martin Loiselle, ingénieur forestier</i>	X
Bureau de la députée de Bellechasse	<i>Russell O'Farrell, attaché politique</i>	X
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	<i>Louis Madore, direction régionale Capitale nationale et Chaudière-Appalaches</i>	X
EDF EN Canada	<i>Nicole Bilodeau, agente de liaison</i>	X
EDF EN Canada	David Gallagher, directeur de projets - Réalisation	X
EDF EN Canada	Daniel Giguère, directeur affaires publiques	X
EDF EN Canada	Gilles Gaudreault,	X
Construction Énergies Renouvelables	<i>Pierre-Yves Charest, gérant de chantier</i>	X
PESCA Environnement	<i>Maryse Tremblay, communications et relations publiques</i>	

Point à l'ordre du jour

Résumé de la discussion

Recommandation du comité

<i>Point à l'ordre du jour</i>	<i>Résumé de la discussion</i> <i>Recommandation du comité</i>
1. Ouverture de la séance	Mot de bienvenue.
2. Lecture et adoption du compte rendu de la séance de travail du 12 mars 2011	<p>Il est proposé par Alain Vallières et Clément Fillion de modifier le compte rendu avec les précisions suivantes :</p> <p>Alain Vallières souligne le peu de retombées économiques à ce jour pour les entreprises régionales. Clément Fillion insiste sur la tenue par l'entrepreneur général d'un registre des contrats accordés aux entreprises des territoires des MRC. de Bellechasse et des Etchemins.</p>
3. État d'avancement et calendrier des travaux	<p>L'échéancier prévu pour la réalisation des travaux est toujours respecté mais demeure précaire en raison des délais occasionnés pour l'obtention des permis pour les traverses de cours d'eau ; la date limite est toujours le 15 juin et ce même en terrain privé. Le calendrier est encore le même soit le 1<sup>er</sup> décembre 2012.</p> <p>EDF EN Canada répond aux différentes interrogations reliés à la construction des chemins (route d'accès au Panorama), au matériel utilisé (surface gravelée qui pourra supporter l'arrivée des composantes d'éoliennes), et au réseau collecteur qui sera sous la surface de roulement ce qui permettra de réduire par la suite la largeur des chemins existants et de le rendre facilement carrossable après les travaux.</p> <p>Jean-François Préfontaine précise qu'il faudra tenir une rencontre à court terme pour évaluer les moyens qui seront mis en place pour ne pas nuire à la sécurité et à la circulation des quadistes pendant les travaux d'installation du réseau collecteur. Ce point sera par ailleurs discuté aussi à la prochaine rencontre du comité des utilisateurs de la CAMDS.</p> <p>Il est aussi précisé par CER que la signalisation pour les quadistes a été modifiée mais non enlevée. CER signale aussi que la circulation autre que celle des travailleurs demeure préoccupante et exige une vigilance accrue.</p>
4. Suivi des retombées économiques	<p>CER représenté par le gérant de chantier, Pierre-Yves Charest explique la formule développée pour le calcul distinct de la main d'œuvre et des sous-traitants et cela pour chaque MRC. Il nomme le cumulatif de novembre 2011 au 31 mars 2012. Le total pour la MRC de Bellechasse est de 205 000\$ et de 755 000\$ pour la MRC des Etchemins. Le tableau à jour en date du 30 avril sera acheminé bientôt aux membres du comité.</p> <p>CER attire l'attention sur les contrats suivants accordés récemment;</p> <p>Entente de location avec Discount à Lac-Etchemin (34 camions)</p> <p>Contrat avec Développement Buzard Martin de Buckland pour la construction du bâtiment d'opération et de maintenance.</p>

Point à l'ordre du jour

Résumé de la discussion

Recommandation du comité

Contrat d'approvisionnement en béton avec l'entreprise Unibéton de Saint-Raphaël.

Entente avec le sous-poste des Appalaches (région 03) de la Corporation des camionneurs en vrac pour les besoins de transports de matériaux. Il est précisé que CER paie la Corporation qui à son tour rémunère les camionneurs artisans. Ce n'est pas l'entrepreneur qui tient le registre des camionneurs engagés pour ces travaux mais bien la Corporation.

EDF EN Canada apporte des clarifications quant à la conformité reliée à un chantier de construction. Ceci s'applique autant pour la main d'œuvre que pour les équipements. À quelques reprises, CER a dû contacter des entreprises situées à l'extérieur du territoire parce que l'équipement requis n'existait pas ou n'était pas disponible pour la durée du chantier. La qualification et des prix compétitifs sont aussi des critères importants.

Jean-François Préfontaine aimerait avoir un aperçu des retombées extérieures et des retombées directes. CER répond que ces données ne peuvent être comptabilisées que de façon très approximative.

Russell.O'Farrell aimerait deux colonnes pour les données des deux régions. Par contre il y aura un débalancement de l'évaluation des chiffres à long terme relié à Unibéton cité en exemple.

Yvon Lévesque rappelle que le projet représente des coûts de 350 millions et que les retombées devraient se chiffrer à environ 80 millions pour les deux MRC.

EDF EN Canada explique les exigences contractuelles de l'appel d'offre d'Hydro-Québec en matière de contenu québécois.

M. Provençal commente que les retombées proviendront surtout de la main d'œuvre et de la machinerie.

Pour ce qui est de l'hébergement; il n'y a pas de pénurie présentement. Il y a un babillard aux roulottes de CER pour l'affichage des offres. CER explique que les travailleurs de l'extérieur ont une allocation et que c'est eux qui trouvent à se loger.

EDF EN Canada déplore des cas de prix de location déraisonnables exigés par certains propriétaires. L'hébergement est plus difficile du côté de Buckland et St-Philémon car il y a des détours qui prolongent le délai pour venir au chantier Massif du Sud.

5. Registre des plaintes.

Jocelyne Nadeau de Buckland explique la fermeture du rang St-Louis avec des blocs de ciments reliés avec une chaîne et verrouillées et le détour du rang St-Thomas. Elle relate aussi des incidents de transports divers survenus en raison du fait que «Google maps» dirige de façon générale les camionneurs vers

<i>Point à l'ordre du jour</i>	<i>Résumé de la discussion</i> <i>Recommandation du comité</i>
	<p>ces routes.</p> <p>CER a informé les travailleurs et les fournisseurs de circuler par la route 277. A ce jour, on dénombre 4 incidents sur la totalité des transports effectués depuis novembre 2011...</p> <p>Bernard Turgeon constate que pour les citoyens les transports reliés aux travaux sont imputables au promoteur EDF EN Canada même si une partie est liée aux travaux de déboisement d'Hydro-Québec.</p> <p>Il déplore que la route du 10 ait été mauvaise longtemps avant d'être réparée et que la granulométrie du matériel est trop grosse ce qui provoquerait de nombreux "ventre de bœufs" et que le chauffeur de niveleuse fait mal son travail. Il questionne l'utilisation des freins Jacob des camions avant la descente du rang 12. Marielle Lemieux précise que c'est pour la sécurité des conducteurs. Monsieur Turgeon précise qu'il y a encore de nombreux excès de vitesse et qu'il nous fera parvenir une facture pour le nettoyage de sa maison</p> <p>EDF EN Canada va demander à la Sûreté du Québec de faire des patrouilles supplémentaires entre 10 heures et 14 heures.</p> <p>Jean-François Préfontaine demande à être informé en temps réel des plaintes des utilisateurs du Parc régional Massif du sud (skieurs, quadistes, marcheurs)</p> <p>EDF EN Canada va vérifier les raisons expliquant les délais de remboursements de frais admissibles aux membres du comité de liaison.</p> <p>M. Charest va communiquer avec Yvon Lacombe pour l'envoi du fichier pour l'impression de cartes.</p>
6. Transport	<p>M.Gilles Gaudreault, responsable de la logistique et du transport des composantes d'éoliennes pour EDF EN Canada au Québec présente les différents enjeux liés au transport des 75 éoliennes qui seront acheminés à compter de la fin mai au parc éolien du Massif du Sud. Il souligne la collaboration étroite requise avec la Sûreté du Québec et le ministère des Transports.</p>
7. Questions diverses	
a. Signature des baux	Clément Fillion s'informe sur les formalités et la signature des baux
b. Questions environnementales	Guy Lessard aimerait qu'une présentation sur les enjeux environnementaux du projet soit à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du comité de liaison.

<i>Point à l'ordre du jour</i>	<i>Résumé de la discussion</i> <i>Recommandation du comité</i>
c. Centre d'interprétation	EDF EN Canada précise que les demandes concernant le centre d'interprétation seront traitées dans le respect de la convention signée avec la municipalité de Saint-Luc.
d. Conduite de borne sèche	EDF EN Canada questionne la municipalité de St-Luc concernant la conduite de borne sèche pour que CER puisse effectuer des travaux.
8. Clôture de la séance	La prochaine séance de travail se tiendra le 3 juillet 2012 à 14 h, au centre communautaire de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland.